

O. I. X. *Macti animo estote Dilecti Patri et viriliter agite in Deo fidentes, cujus cause servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis uniti.* (Bref de Pie IX à la Liberté.) M. V. X. *(libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adherere que ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.* (Bref de Léon XIII à la Liberté)

LA LIBERTÉ

P. A.

Journal quotidien politique et religieux

ABONNEMENTS : 3 mois. 6 mois. Un an. BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg. Les annonces sont reçues par MM. ORELL, FUSLI & C^{ie}, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 40 cent. pour le caution, 45 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

LA QUESTION ROMAINE

La voix la plus autorisée, une parole souveraine, vient de se faire entendre sur cette question romaine si débattue, et qui rentre aujourd'hui triomphante dans le domaine des questions qui attirent l'attention universelle.

Le nouvel acte pontifical qu'on va lire aura un grand retentissement. Nul doute que cet exposé lumineux de tout un programme de gouvernement ne fasse faire un grand pas au rétablissement du Pouvoir temporel de la Papauté.

Nous reproduisons aujourd'hui la première partie de ce document, d'après le texte officiel du *Moniteur de Rome* :



LETTRE

DE

S. S. LE PAPE LEON XIII

au cardinal Mariano Rampolla

SON SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Monsieur le Cardinal,

Bien que les desseins qui Nous guident dans le gouvernement de l'Eglise universelle vous soient suffisamment connus, Nous croyons pourtant opportun de les résumer brièvement et de mieux les indiquer à vous qui, à raison de la nouvelle charge, à laquelle Notre confiance vous a appelé, devez Nous prêter de plus près votre concours, et développer votre action, conformément à Notre pensée.

Au milieu des préoccupations très graves que Nous a données et que Nous donnons toujours le poids formidable du gouvernement de l'Eglise, la persuasion, profondément enracinée dans Notre esprit, de la grande vertu dont sont enrichis l'Eglise et le Pontificat, non seulement pour le salut éternel des âmes, qui en est le but vrai et propre, mais aussi pour le salut de toute la société humaine, n'a pas peu servi à Nous reconforter. Dès le début, Nous nous sommes proposé de travailler constamment à réparer les dommages faits à l'Eglise par la Révolution et l'impérialisme, et, en même temps, à faire sentir à toute la famille humaine, qui en a extrêmement besoin, l'appui supérieur

de cette vertu divine. Et comme les ennemis s'ingénient depuis longtemps à enlever, par tous les moyens, toute influence sociale à l'Eglise, et à en éloigner peuples et gouvernements, auxquels ils se sont efforcés, par tous les artifices, de la rendre suspecte et de la faire passer pour ennemie, Nous, de Notre part, Nous l'avons toujours fait voir, telle qu'elle est en réalité, comme la meilleure amie et bienfaitrice des princes et des peuples ; et Nous nous sommes ingénié à les réconcilier avec elle, en renouant et en resserrant plus étroitement les rapports amicaux entre le Saint-Siège et les diverses nations, et en rétablissant partout la paix religieuse.

Tout Nous conseille, Monsieur le Cardinal, à demeurer constamment dans cette voie ; et il n'est pas nécessaire ici d'en signaler particulièrement les motifs. Nous indiquerons seulement le besoin extrême qu'a la société de revenir aux vrais principes d'ordre, si imprudemment abandonnés et négligés. Par cet abandon, cette harmonie pacifique dans laquelle résident la tranquillité et le bien-être public, a été rompue entre les peuples et les souverains et entre les diverses classes sociales ; le sentiment religieux et le frein du devoir se sont affaiblis ; de là, l'esprit de licence et de révolte, qui va jusqu'à l'anarchie et à la destruction de la cohabitation sociale elle-même, est sorti vigoureux et s'est largement répandu.

Le mal grandit démesurément et préoccupe sérieusement beaucoup d'hommes de gouvernement, qui cherchent de toute manière à arrêter la société sur la pente fatale et à la faire revenir au salut. Et c'est bien, car il faut avec toutes les forces opposer des dignes à un torrent qui a accumulé tant de ruines. Mais le salut ne viendra pas sans l'Eglise ; sans son influence salutaire, qui sait diriger avec sécurité les esprits vers la vérité, et former les âmes à la vertu et au sacrifice, ni la sévérité des lois, ni les rigueurs de la justice humaine, ni la force armée ne suffiront à conjurer le péril actuel, et beaucoup moins à replacer la société sur ses fondements naturels et inébranlables.

Persuadé de cette vérité, Nous croyons que Notre tâche consiste à continuer cette œuvre de salut, soit en propageant les saintes doctrines de l'Evangile, soit en réconciliant tous les esprits avec l'Eglise et la Papauté, soit en procurant à celle-ci et à celle-là une plus grande liberté, afin de les mettre en état de remplir avec des fruits abondants leur mission bienfaisante dans le monde.

Il Nous a plu, Monsieur le Cardinal, de vous associer à cette œuvre, Nous promettant beaucoup de votre expérience des affaires, de votre activité et de votre dévouement éprouvé au Saint-Siège, et de votre attachement à Notre personne. Pour l'accomplissement de ce très noble but, vous voudrez, de concert avec Nous,

disposer partout l'action du Saint-Siège, en l'appliquant néanmoins aux différentes nations, selon les besoins et les conditions spéciales de chacune.

En Autriche-Hongrie, la piété insigne de l'auguste Empereur et Roi apostolique et son dévouement au Saint-Siège, dévouement où les autres membres de l'illustre et royale famille se retrouvent avec lui, font que les meilleures relations existent entre le Saint-Siège et cet Empire. Grâce à elles et à l'intelligence des hommes qui possèdent la confiance de leur auguste Souverain, il sera possible de favoriser en Autriche-Hongrie les intérêts religieux, d'en écarter les obstacles et de régler d'un plein accord les difficultés qui pourraient se présenter.

De là, Notre pensée se tourne avec un intérêt spécial vers la France, nation noble et généreuse, féconde en œuvres et en institutions catholiques, toujours chère aux Pontifes, qui l'ont regardée comme la fille aînée de l'Eglise. Comme preuve, Nous savons le dévouement que professent pour le Siège apostolique ses fils, dont Nous avons eu plus d'une fois des motifs de la consolation la plus intime. Ce même sentiment d'affection spéciale que nous avons pour elle, Nous fait éprouver une amertume plus vive à la vue de tout ce qui y arrive au détriment de la religion et de l'Eglise. Nous faisons les vœux les plus ardents, afin que le mal s'arrête, et, les défiances ayant cessé, que l'harmonie désirée puisse toujours régner entre le Saint-Siège et la France, dans l'observation selon la lettre et selon l'esprit de pactes solennellement stipulés.

Nous n'avons pas moins à cœur l'Espagne qu, par sa foi inébranlable, a mérité le titre glorieux de nation catholique, et qui retire de sa foi une si large part de sa grandeur. Vous, Monsieur le Cardinal, vous en avez connu de près le prix et vous en avez connu aussi les besoins particuliers, parmi lesquels le premier est celui de l'union entre catholiques dans la défense généreuse et désintéressée de la religion, dans le dévouement sincère au Saint-Siège, dans la charité réciproque, afin qu'ils ne se laissent entraîner ni par des visées personnelles, ni par l'esprit de parti. Les rapports intimes que cette nation fidèle et généreuse a avec Nous, la piété de la veuve Reine-Régente et son obéissance filiale au Vicaire de Jésus-Christ, Nous donnent la certitude que Notre sollicitude paternelle pour les intérêts catholiques et la prospérité de ce royaume sera efficacement favorisée et secondée.

Les liens étroits d'origine, de langue et de religion, de même que la fermeté égale dans la foi des aïeux, qui unissent les populations de l'Amérique du Sud à la population espagnole, Nous engageant à ne pas les séparer dans les soins particuliers que Nous aurons à vouer d'une manière égale à leur avantage commun.

unanimement à croire que le prince de Cobourg se décidera à aller à Sofia.

Le *Times* dit qu'un tailleur de Sofia a déjà confectionné un uniforme de général bulgare pour le prince.

Le *Standard* fait entendre que les Bulgares peuvent ainsi résoudre la question eux-mêmes, car les puissances allemandes ne permettraient pas à la Russie d'intervenir.

Rome, 28 juillet.

Les journaux libéraux fulminent contre la Lettre du Pape. La *Riforma* dit que le gouvernement aurait le droit de la faire confisquer.

Le bruit court que la circulaire du cardinal Rampolla aux Nonces a été mise prématurément au jour par M. Crispi, qui aurait corrompu un employé subalterne du Vatican.

On apprend d'Amérique que le corps législatif de la République de l'Equateur

Nous ne pouvons passer sous silence la nation portugaise, qui a tant contribué à la propagation de la foi catholique dans les pays lointains et qui est si étroitement unie au Saint-Siège, par des liens réciproques d'obéissance dévouée d'une part, et de réciprocité paternelle de l'autre. Nous avons pu récemment régler avec elle, d'un commun accord et à la satisfaction réciproque, le très grave démêlé relatif au patronage des Indes-Orientales. Nous nous promettons de trouver aussi à l'avenir chez ceux qui en régissent les destinées les mêmes dispositions favorables, qui Nous mettent en mesure de donner un accroissement de plus en plus grand à la religion catholique et dans ce royaume et dans ses colonies.

A ces nations catholiques Nous associons aussi la Belgique, où le sentiment religieux est toujours si vif et si actif, et où, grâce à la sympathie très spéciale que Nous nourrissons pour elle, Nous voudrions que l'action bienfaisante de l'Eglise se répandît toujours plus largement dans la vie publique et privée.

Il est nécessaire, en outre, de continuer en Prusse l'œuvre de la pacification religieuse, pour qu'elle soit conduite à sa fin.

Le bien considérable qui a été obtenu jusqu'ici, l'esprit bien disposé de Sa Majesté l'Empereur et la bonne volonté dont Nous voyons toujours animés ceux qui y détiennent le gouvernement suprême des choses, Nous font espérer dans l'utilité de Nos soins, pour améliorer encore plus les conditions de l'Eglise catholique dans ce royaume, et satisfaire ainsi les justes désirs de ces populations catholiques, si méritantes de la religion par leur fermeté et leur constance. Et Nous voulons étendre également les mêmes soins aux différents Etats de l'Allemagne, afin que les lois, qui ne laissent pas à l'Eglise la liberté nécessaire à l'exercice de son pouvoir spirituel, soient écartées ou modifiées. Veuillez le Ciel que tous se décident à se mettre sur cette voie ! Mais Nous faisons un vœu particulier pour le royaume catholique de Bavière, avec lequel le Saint-Siège a des liens spéciaux, et où Nous désirons ardemment que la religion jouisse d'une vie toujours plus prospère et plus féconde.

Nous serions heureux, si Nous pouvions, de même faire pénétrer dans les autres Etats non-catholiques les bonnes et salutaires influences de l'Eglise et y apporter Notre concours à la cause de l'ordre, de la paix et du bien-être public : spécialement là où il y a, comme dans les vastes possessions de l'Angleterre, des sujets catholiques en grand nombre, auxquels Nous devons d'office toute la sollicitude de l'Apostolat suprême : là où, comme dans les contrées de la Russie, les conditions difficiles dans lesquelles

a voté à l'unanimité un don royal au Saint-Père pour son Jubilé sacerdotal.

Paris, 28 juillet.

Le XIX^e Siècle, commentant le discours prononcé à Espinal par M. J. Ferry, blâme les attaques dirigées par ce dernier contre le général Boulanger, en jetant le ridicule contre ce commandant d'un de nos corps d'armée, à deux pas de la frontière, devant les ennemis de demain.

Le *Figaro* loue, par contre, ce discours-programme, qui rapproche M. Ferry des conservateurs.

Berne, 28 juillet.

Les ministres d'Allemagne et de Russie en Suisse, MM. de Bulow et de Hamburger, se sont rendus à Gastein auprès de l'empereur.

M. de Hamburger, très fin diplomate, est chargé d'une mission spéciale de la part de son gouvernement.

Dernières dépêches

Genève, 28 juillet.

Un train de plaisir d'environ 500 Parisiens est arrivé hier soir.

Ce matin, la bannière zougoise a été reçue avec de grandes manifestations de sympathie. Le discours de réception a été prononcé par M. Raisin.

Se sont présentés aussi ce matin les tireurs de Besançon. M. Le Royer a eu la parole.

Enorme affluence en ce moment sur le champ de fête pour la réception des autorités fédérales, du corps diplomatique et des gouvernements cantonaux.

Londres, 28 juillet.

Dans une réunion de conservateurs, lord Salisbury a dit que la tranquillité règne en Egypte, que les tribus des déserts ont disparu et que l'Egypte s'achemine vers la situation d'un Etat civilisé.

C'est une erreur de croire, a ajouté le chef du cabinet anglais, que la politique anglaise dépend de la ratification de la convention égyptienne par la Turquie. Cette convention est particulièrement utile à la Turquie. L'Angleterre ne subit aucun désavantage, car son intervention a remédié à l'état déplorable dans lequel l'Egypte se trouvait avant 1885.

Lord Salisbury se félicite ensuite de l'issue favorable des négociations dans la question afghane et loue en terminant la politique des conservateurs dans la question irlandaise.

Paris, 28 juillet.

Le gouvernement anglais déclinant la responsabilité de la collision du steamer *Victoria* avec le cuirassé *Sultan*, près de Lisbonne, refuse les indemnités demandées par la France au nom des intéressés.

Londres, 28 juillet.

Les journaux anglais sont aujourd'hui

se trouvent l'Eglise et les sujets catholiques, rendraient Nos soins plus nécessaires et plus opportuns.

Et comme le pouvoir dont Nous sommes investi embrasse de sa nature tous les temps et tous les lieux, c'est Notre devoir de prendre soin de l'accroissement de la religion là où elle est déjà largement établie, comme dans les Etats de l'Amérique; de favoriser les missions dans les pays encore barbares et infidèles. Il appartient également à Notre sollicitude de ramener à l'unité les peuples qui malheureusement s'en sont séparés. Parmi ceux-ci, Nous aimons à rappeler d'une manière spéciale ceux de l'Orient, si féconds pendant quelque temps en œuvres de foi et si glorieux; et, avant tous, les peuples de la Grèce qui, à l'exemple de beaucoup de Nos prédécesseurs, Nous désirons ardemment voir rattachés au centre de l'unité catholique et ressusciter à l'antique splendeur.

(A suivre.)

Nouvelles fédérales

TIR FÉDÉRAL

Genève, 27 juillet.

Incident soleurois. — M. Carteret. — La marche bernoise. — La Suisse primitive. — Toast de M. Dunant. — Arrivée des autorités fédérales et du corps diplomatique.

Journée très animée. Nous avons vu défiler tour à tour les Saint-Gallois, les Glaronnais, les Bernois, les Waldstätter et... les Soleurois. L'arrivée de ces derniers a donné lieu à un incident significatif. M. Carteret, qui souffre du ton d'apaisement de la fête, a profité de la présence des représentants de Soleure pour entonner le haro politique contre les baudets de la réaction. L'orateur qui a présenté la bannière soleuroise, M. l'avocat Fürholz, avait d'ailleurs tenu la perche et l'hameçon dans un discours archiradical. Jugez si M. Carteret s'est empressé de mordre à cet appât!

Faisant illusion à la récente déroute du radicalisme dans le canton de Soleure, M. l'avocat Fürholz a déclaré que la réaction ne serait pas longtemps victorieuse et qu'il espérait voir bientôt le navire radical remonter à flot. C'est cet espoir qu'il remportera de Genève.

M. Carteret, choisi pour répondre (choix heureux s'il en fut!), dit que la chute de la majorité radicale dans le canton de Soleure est un simple accident; le peuple soleurois reviendra à ses matres naturels: «Soleurois, s'est-il écrié, ne voyez pas l'avenir trop sombre. Le Dieu de nos pères ne permettra pas que le canton de Soleure retourne en arrière!»

Cette singulière réception du drapeau soleurois s'est faite à l'heure du crépuscule, sous un ciel voilé. Toute la nature chantait le déclin, et la tête grise de M. Carteret n'était pas faite pour atténuer cette impression de la fin d'une époque, symbolisée par les ombres naissantes de la nuit. Il est huit heures du soir. Les Soleurois ont vraiment bien choisi leur heure!

L'arrivée des Bernois et des Waldstätter a été le grand succès de la journée.

La colonne bernoise comptait 1200 hommes avec dix-neuf drapeaux. L'ours indispensable portait la bannière. Une troupe de tambours en uniformes bernois du siècle dernier et la nombreuse musique de Blenne, richement costumée, faisaient entendre le vieil air de la fameuse marche bernoise.

Cette entrée du contingent de Berne a été vraiment imposante.

En présentant le drapeau, M. le conseiller national Zurbuchen a remercié avec émotion le peuple de Genève pour la sympathie si touchante qui a accueilli l'arrivée de ses compatriotes.

M. Lachenal, conseiller national de Genève, a répondu en traçant une esquisse assez réussie du caractère et des destinées du peuple bernois.

Les Bernois sont tenaces et courageux, dit-il, ils ont pris leur essor à l'est et à l'ouest. Ils sont partis en conquérants; ils ont suivi la politique de la Rome antique: ils sont les Romains de l'Helvétie. Dans leurs victoires, les Bernois ont toujours tenu compte de la foi jurée aux Treize Cantons et de la faiblesse de Genève, pour laquelle ils ont toujours eu de l'affection.

Les Bernois parlent dans leur canton deux langues: le... Bernerdtütsch et le français; ils réunissent deux races: la race germanique et la race latine.

Les Bernois ont aussi commencé à mettre en pratique la paix confessionnelle: «et vous, citoyens genevois, s'écrie l'orateur, est-ce que vous ne voudrez pas suivre nos amis de Berne sur ce terrain? Est-ce que nous ne dirons pas à ces citoyens de la rive gauche que l'heure est venue où ils doivent prendre place au banquet de la vie publique; ils sont toujours à la peine — impôts et service militaire — mais ils ne sont jamais à l'honneur. Ce sont ces sentiments que nos confédérés de Berne nous inspirent.»

Après cet appel significatif à la réconciliation avec les catholiques, M. Lachenal a bu à l'ours de Berne. Ce «plantigrade», dit-il, laissera sur notre champ de fête une empreinte durable.

Puis M. Lachenal a serré la main à l'ours en lui disant: «Adieu, Mutzeli.» Cet incident provoque un grand mouvement d'hilarité, tandis que la musique joue le *Rufst du mein Vaterland*.

Un peu avant sept heures sont arrivés les tireurs de la Suisse primitive, autrement dit des Waldstätter (Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald). Superbe contingent de près de 800 hommes, précédés de l'historique taureau d'Uri et de huit bannières que portaient de vigoureux hommes, costumés en vieux Suisses. On voyait encore dans ce groupe d'ouverture un père avec le cor des Alpes, et plusieurs hallebardiers. Le pays de Guillaume Tell, de Winkelried et de Stauffacher apparaissait ainsi à nos yeux avec sa glorieuse histoire et ses poétiques souvenirs.

Le drapeau est présenté par le conseiller national Vonmatt (singulier porte-voix pour tous ces cantons catholiques). L'orateur a rompu une lance contre l'ancien pacte de 1815 et a salué le nouveau pacte qui a délivré la Suisse de l'influence étrangère (hum!). Il fait appel à l'union de tous contre les menaces extérieures.

M. Dunant, conseiller d'Etat de Genève, a répondu par un discours bien senti, dont voici les principaux passages:

C'est avec émotion, en effet, que nous, les derniers venus dans la Confédération suisse, nous évoquons des souvenirs historiques qui nous sont chers, que nous célébrons des faits héroïques qui sont la gloire de tout un peuple et que nous nous découvrons avec enthousiasme et respect devant les figures de ceux qui, de leur sang, scellèrent l'indépendance et la liberté de l'Helvétie.

Oui, vous représentez pour nous cette Suisse primitive, si belle et si grandiose, que nous avons appris à aimer dès le berceau, ces fiers montagnards qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour conserver intact le sol de la patrie.

Vous avez été le noyau autour duquel sont venus peu à peu se grouper par sympathie et par affinité les peuples qui, ayant foi dans la république et soit de liberté, ont formé les

vingt-deux cantons confédérés; ceux qui, par leur histoire et leur passé, vraies lettres de noblesse, ont prouvé qu'ils étaient dignes de ce privilège.

Sans vous, frères aînés, nous n'aurions pas eu le bonheur de pouvoir être reçus, il y a plus de 70 ans, dans cette famille suisse, qui est notre sauvegarde, notre joie, notre force. Mais ces souvenirs du passé, cette histoire qui nous est aujourd'hui commune, nous imposent des devoirs sacrés, auxquels nous n'avons pas le droit de nous soustraire. Au lieu de rechercher ce qui nous différencie, ce qui nous divise, efforçons-nous, par la vraie pratique de la tolérance et de la liberté, de cimenter entre nous une union toujours plus vraie et plus nécessaire.

Serrons-nous les uns contre les autres, qu'une franche et cordiale amitié, qu'une confiance réciproque montrent à tous que nous sommes réellement des frères d'une même mère.

Frères des Waldstätter, il existe entre nous des différences réelles de tendance, de coutume, d'opinion, des points de vue divergents; tout cela nous distingue, mais ne nous sépare jamais; il peut y avoir des nuances, jamais de fossés.

L'année dernière, lors de ce splendide jubilé de Sempach, auquel nous avions le bonheur d'assister, des larmes d'émotion coulaient de nos yeux devant ce spectacle aussi splendide que patriotique. Ah! que ces souvenirs bénis ne soient pas perdus; que ces jours de fête, pendant lesquels tant de paroles amicales s'échangent, fassent fructifier dans nos cœurs des résolutions viriles et des sentiments d'estime et de concorde.

Chers confédérés! En venant ici, apprenez aussi toujours mieux à nous connaître et à nous apprécier; sachez que si nous sommes les cadets, nous ne voulons le céder à personne en fait de patriotisme ou de dévouement. Vous avez eu Winkelried, nous revendiquons un Berthelmer; les descendants des héros de Sempach et de Morgarten doivent comprendre les enfants des victimes de l'Escalade.

Tous, anciens ou nouveaux venus, petits ou grands cantons, catholiques ou protestants, quelle que soit notre allure ou notre tendance, marchons résolument dans la voie des progrès durables et réels basés sur l'entente et sur l'union et non sur la zizanie ou la défiance. Souvenons-nous et toujours qu'au dessus de nos cantons respectifs il y a la patrie commune, la croix fédérale, symbole de foi et de charité.

Au banquet de ce jour, le toast à la patrie a été porté par M. Dunant, qui a été bien inspiré dans ce passage de son discours:

On a dit souvent que le caractère d'un peuple doit refléter ceux de la nature au milieu de laquelle il vit.

Or que voyons-nous autour de nous? Des pics couverts de neiges éternelles, qui s'élèvent fièrement vers les cieux, des lacs riants ou sauvages, aux eaux bleues et limpides, de vertes vallées, de sombres forêts, de splendides montagnes.

Revêtons-nous donc d'une noble fierté; arborons la franchise et la loyauté; gardons toujours l'espérance; pratiquons la constance; nous serons ainsi dignes de nos ancêtres et de notre pays.

La croix blanche sur fond rouge nous convie à cette foi robuste, qui fit triompher nos pères, même au prix de leur sang; à cette charité prêchée par Celui qui est venu sauver le monde, à cette reconnaissance qui est l'apanage de ceux qui ont du cœur. Et la devise fédérale: *Un pour tous, tous pour un*, vient nous dire: Luttez contre l'égoïsme, apprenez à vous sacrifier.

L'aigle nous invite à planer dans les régions sereines, qui dominent la terre et les mesquines questions d'amour-propre ou de personnes; la clef, vis-à-vis de l'étranger, c'est celle du pays que nous gardons fidèlement, et que nous ne livrons jamais; pour nos confédérés, c'est celle de nos cœurs.

Le soir, le rapide de Berne a débarqué les autorités fédérales et le corps diplomatique. Le Conseil fédéral est représenté par MM. Droz, Hertenstein et Hammer. Parmi les personnages diplomatiques nous remarquons M. Arago, ambassadeur de France,

M. de Almina, ministre d'Espagne, M. le comte Fé d'Ostiani, ministre d'Italie, M. Alvarez, ministre résident de la République Argentine, puis les secrétaires des légations d'Angleterre et Belgique.

Grandes coupes: M. Gros, Vessering; Alph. Chenevière, Genève; L. Deperraz, Bully; Reichenbach, Huguenin, San-Francisco; A. Grobet; Buser, Bâle; Vogt, Wattville; Corboud, Fribourg; Binet de Stoutz, Nyon; Bugnot, Lode; Prince, Bâle; Weber, Genève; Bocherens, Bex; Cartier-Claparède, Genève; Hotz, Zurich; Grange, Genève; Voisin, Corgémont.

Petites coupes: Odry, Vaulruz; colonel Dapples; Veinlé, Genève; Buser, Bâle-Camp.; Olone, Chaux-de-Fonds; Grobet; L. Weber, Cernier; M. Frutiger; Fr. Zbinden; Traber, Frauenfeld; Anderfuhren, Interlaken.

Ces renseignements officiels sont, du reste, en retard. Le contrôle se fait lentement. On impute ce défaut à la maladie d'un employé. Je vous transmets ici la liste complète des Fribourgeois qui ont obtenu jusqu'à présent la prime de 200 cartons. (Voir nos nouvelles fribourgeoises. Réd.)

Les recettes vont bien. Celle d'aujourd'hui, mercredi, atteint 80,681 francs. On a tiré 176,443 coups.

Total des recettes à ce jour, au stand: 278,131 francs.

Séance du Conseil fédéral. — Dans sa séance du 21 juillet, le Conseil fédéral a nommé:

— Aide de péages à Genève: M. Gustave Python, de Bulle (Fribourg). Commis de poste à Genève: M. Charles Muriset, du Landeron (Neuchâtel).

— M. Ch. Cornaz-Vuillet, journaliste, offre au Conseil fédéral le premier exemplaire de son ouvrage intitulé «Les tirs en Suisse depuis leur origine jusqu'à nos jours.»

— La Direction du chemin de fer de la vallée de Birsig (Bâle-Therwil) demande l'autorisation de constituer sur sa ligne une hypothèque de 1^{er} rang garantie d'un emprunt de 200,000 francs destinés à couvrir une partie des frais de construction.

En tant que la ligne repose sur la grande route, l'hypothèque comprend exclusivement, outre la superstructure, le droit d'utiliser la route pour la pose de la voie, à teneur du cahier cantonal des charges, tandis que, pour le reste, l'article 9 de la loi fédérale du 24 juin 1874 concernant les hypothèques sur les chemins de fer, fait règle pour l'objet de l'hypothèque.

Conformément aux prescriptions légales, cette demande en constitution d'hypothèque est, par les présentes, portée à la connaissance de tous les intéressés. Les oppositions éventuelles devront être faites en mains du Conseil fédéral, d'ici au 13 août 1887.

Réminiscences. — Nous avons sous les yeux un nouveau livre qui vient à son heure. C'est un historique des *Tirs en Suisse depuis leur origine jusqu'à nos jours*, par M. Cornaz Vuillet, qui rédigea en 1885 la partie française du journal officiel du Tir fédéral à Berne.

Cet ouvrage renferme une foule d'intéressants souvenirs, qui remontent jusqu'aux exercices militaires de nos pères, au XII^e siècle. Il nous fait assister aux anciens tirs de Zurich en 1438, de Sursée en 1452, de Berne en 1461, de Soleure en 1462, de Saint-Gall en 1485, etc.

Il y a aussi d'intéressants chapitres sur la tactique militaire des anciens suisses, sur les capitulations militaires, puis une esquisse des tirs fédéraux de ce siècle, les tirs de Genève, etc.

L'ouvrage se termine par un épilogue, plein de souffle patriotique.

En vente à Genève chez les principaux libraires.

AUBANON CINQ-LIARDS

PAR CHARLES BUET

— Elles sont admirablement conservées. Le florin d'or est tout neuf... le constantin et la génovine sont un peu frustes... le métal est presque sans alliage. Oui, père Aubanon, vous en avez là pour trois à quatre cents francs, valeur intrinsèque; mais la valeur artistique, la rareté sont inappréciables, et un amateur plus riche que moi vous en donnerait bien dix fois ce prix.

— Trois mille francs! s'écria Aubanon en étendant ses doigts crochus comme pour reprendre les précieuses monnaies.

Mais il retira sa main, un large sourire ouvrit sa bouche édentée, et il poursuivit d'un ton calme:

— Vous gaussez, monsieur Dalzon! Trois mille francs! Moi, je ne crois pas que des pièces que le percepteur ne prendrait pas pour mes taxes, aient cette valeur. Et je voudrais que vous me fissiez un plaisir.

— Mais où les avez-vous trouvées?

Aubanon, gêné par cette question, déjà posée une fois et restée sans réponse, hésita.

— C'est que, si je vous le dis, on le saura.

— Ne vous inquiétez pas, assura le juge. Ceci est entre vous et moi.

— Eh bien! l'autre jour, avant de tomber malade, je... oui, je maçonnais un coin de mur... dans ma grande cave de la Celle... Et c'est là que j'ai failli attraper ma crevée... Chienne de fièvre! car il faisait froid et humide... On n'aime pas à payer une journée de Limousin pour gâcher deux poignées de plâtre et remettre en place quatre pierres qui se sont écroulées, pas vrai!

— Bon! bon! mais allez au fait, père Aubanon.

— Eh bien, c'est en déplaçant les pierres... au fond du mur... que j'ai trouvés... dans un... dans une espèce de topin... un pot en terre, ces monnaies-là.

— Il n'y en avait pas davantage?

— Hé!... Peut-être une trentaine de plus... en or... C'est ma propriété, puisque la maison m'appartient, avec la terre qui est dessous, le fond et le trifond!

— Et qu'avez-vous fait du reste?

— Ah! dame... j'en ai fait un lingot. C'est mon droit, pas vrai? Il n'y en avait pas plus de trente... trente ou quarante... et ça fait un bien petit lingot, allez! quarante ou cinquante pièces d'or.

— Un lingot! fit le juge en levant les bras au ciel. Quelle folie! Si vous m'aviez montré le trésor, monsieur Aubanon (il disait maintenant monsieur au vieux bonhomme), je vous aurais prévenu, vous seriez parti pour Paris,

et vous auriez tiré peut-être dix mille francs de cet or.

— Je ne suis pas fautif, héin?... Ne parlez pas de ça, monsieur le juge. Et puisque ça vous intéresse, à cause des florentins, et autres chinois du vieux temps, faites-moi ce plaisir: mettez ces monnaies dans votre musée. Je vous les donne... oui, je vous les donne pour... pour rien! l'acheva le vieillard avec effort.

Surpris, Dalzon le regarda. La mine pateline, le sourire béat de Cinq-Liards ne lui paraurent être que l'expression bête du regret d'avoir trahi le secret de sa trouvaille, de la crainte d'être chicané par le fisc, assez pointilleux en matière de trésors dénichés sous terre.

— Vous me faites ce cadeau? reprit l'antiquaire tenté par la réelle beauté et la rareté des monnaies. C'est bien généreux à vous, monsieur Aubanon, mais... je ne puis... je ne voudrais pas.

— Eh! qui saura que ça vient de moi? Je serais si charmé de vous faire plaisir. Qu'est-ce que ça vaut, pour moi?... J'ai ramassé, je partage. Ah! dame, c'est bien simple, allez! Vous m'enverrez un panier de vint muscat. Topéz! Eloi Dalzon de la Fournière hésita... longtemps... Il n'osait, il ne voulait pas accepter ce présent. La convulsité, enfin, l'emporta, et de sa main gantée les pièces glissèrent dans son gousset.

Alors, sans s'arrêter à remercier Aubanon, il lui jeta ces mots en s'éloignant d'un pas rapide:

— A tantôt, je vous attends au palais!

Où M. Dalzon de la Fournière commence à s'apercevoir qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

Il était un peu plus tard que midi, lorsque M. Dalzon de la Fournière pénétra dans le cabinet obscur, triste et laid, dans lequel, dépollant le vieil homme, il redevenait ce grandiose et omnipotent personnage qui, sous l'humble titre de juge d'instruction, tient entre ses mains l'honneur ou le déshonneur, la vie ou la mort, la liberté ou l'esclavage de ceux que la loi nomme ironiquement des *justicia-bles*.

Dans le couloir servant de vestibule à ce cabinet, et où veillaient un audencier à chaîne d'argent, et un gendarme, que cette faction divertissait peu, sept ou huit personnes attendaient, assises sur les banquettes, et montrant ces visages ennuyés qu'on ne voit qu'au palais, ou dans les antichambres encombrées de solliciteurs.

Le juge d'instruction passa, très raide, souleva son chapeau d'un geste compassé, et se hâta d'entrer dans son cabinet.

— Presqu'aussitôt le greffier entra, et le trouva d'assez méchante humeur.

M. Dalzon de la Fournière lui dit, en l'interrogeant du regard:

— Je ne sais pas ce qu'ils ont tous, mais on me reproche... ou du moins on a l'air de me reprocher d'avoir fait arrêter Sénéchal.

Le Pius-Verein à Sachseln.

Nous trouvons dans le *Bulletin de l'Association de Pie IX* l'appel suivant adressé par le Président central aux associés du Pius-Verein :

« LA PROCHAINE ASSEMBLÉE générale du Pius-Verein aura lieu les mardi, mercredi, jeudi, 30, 31 août et 1^{er} septembre prochain à Sachseln. A l'assemblée de notre association, se trouve ainsi un pèlerinage au tombeau du bienheureux Père de notre patrie. Le programme paraîtra dans le prochain numéro de nos annales.

Dès aujourd'hui, nous adressons à tous nos confrères la plus vive et la plus chaleureuse invitation de se rendre nombreux à notre fête. La réception la plus amicale leur est assurée d'avance, dans le pays du bienheureux Nicolas de Flüe.

C'est pour le Pius-Verein un honneur et un devoir de célébrer dans une sainte allégresse et un joyeux enthousiasme le quarantième centenaire de la mort du grand homme de Dieu Les belles fêtes du Jubilé ont produit dans toute la Suisse un nouvel élan de confiance et de vénération envers le saint Ermite du Ranft.

Le Pius-Verein ne saurait rester étranger à ce mouvement sans devenir infidèle à son devoir.

Dès son berceau, il a placé son travail et ses entreprises sous la protection du bienheureux Nicolas de Flüe. L'avancement du procès de canonisation, est un des buts qu'il s'est proposé d'atteindre. Une partie de sa tâche sera remplie lorsque nous verrons l'esprit du Bienheureux se répandre de plus en plus dans le peuple suisse.

Par conséquent, chers confrères, venez nombreux, venez tous à Sachseln. Nous avons l'espérance que les divers pèlerinages qui, dans le courant de cette année jubilaire visitent le tombeau de notre patron, ne seront pas un obstacle à notre réunion.

Pendant la fête, nos associés auront la meilleure occasion de remplir leurs devoirs religieux et de suivre tous les exercices de piété d'un pèlerinage.

Si nous voulons que notre fête soit une manifestation digne de notre patron, il importe avant tout qu'elle soit fortement fréquentée.

Nous prions donc nos sections et nos Comités cantonaux de s'efforcer d'obtenir une nombreuse participation, et de ne point se contenter d'envoyer de simples délégations. Notre assemblée sera le pèlerinage officiel de l'association, nos confrères doivent donc lui donner la préférence.

La fréquentation de nos assemblées est aussi pour l'activité, pour les intérêts de la Société, la plus forte impulsion.

Sa Grandeur Mgr Augustin Egger, évêque de St-Gall, nous a promis sa participation.

En venant à Sachseln pour la seconde fois dans la même année, il nous donne un grand exemple de zèle et de dévotion. Il relèvera nos cérémonies par l'éclat des fonctions épiscopales, il enflammera notre zèle et notre dévouement par sa parole incisive et aimée. Des orateurs éminents traiteront les questions du jour. Les rapports et discours annoncés promettent d'être d'un haut intérêt et des plus variés.

Nous visiterons le Flühli et le Ranft, ces lieux à jamais célèbres et sanctifiés par la présence du Bienheureux.

Nous déposerons nos espérances et nos prières sur son tombeau, dans l'église de Sachseln. L'intercession et l'exemple du Patron de notre Société, nous fortifieront, nous aideront à travailler dans l'esprit du Pius-Verein, pour l'Eglise et pour la patrie, à contribuer à la gloire de Dieu, au bien de nos frères et au salut de nos âmes, dans les limites et la sphère d'action où il a plu à la divine Providence de nous placer.

C'est rempli de cette confiance, chers confrères, que d'avance, votre Président vous adresse au nom du Comité central, et du comité de fête, les cordiales salutations, et les meilleurs souhaits de bienvenue.

Sarnen, le 15 juin 1887.
Adalbert Witz,
Président central du Pius-Verein.

Nouvelles des cantons

Société Murithienne. — La 27^{me} réunion de la Société valaisane des sciences naturelles a eu lieu à Saint-Luc, le 19 juillet, comme l'avait annoncé le Comité dans sa circulaire à Messieurs les membres de la Murithienne. Déjà dans la veille au soir des détonations de mortiers répétées prévenaient toute la vallée d'Anniviers de l'arrivée des amis de la flore. La séance commença à 8 h. M. le Président Wolf ouvrit

la session en souhaitant la bienvenue aux membres très nombreux qui avaient bien voulu répondre à l'appel, malgré la distance qui les sépare les uns des autres. Il lut ensuite un travail du plus haut intérêt sur les mœurs des habitants de la vallée d'Anniviers. Inutile de dire qu'il captiva l'attention des assistants pendant près d'une heure.

M. Muller, professeur à l'Université de Genève, dans son rapport intitulé : *Nomenclature botanique*, parla avec autorité de la nomenclature botanique.

M. Frey-Gessner, conservateur du Musée entomologique de Genève, signala une nouvelle espèce de bourdon (33^{me}), découverte par lui dans le Valais, mais qu'on avait déjà rencontrée aux Pyrénées.

M. le chanoine Colet et M. le docteur Bernoulli parlèrent ensuite des roses; M. le professeur Trippet, de la végétation qui est apparue sur les terrains mis à sec par l'abaissement des lacs du Jura; M. le chanoine Favre, de deux variétés d'orchis.

Ont pris ensuite la parole : MM. Jaccard, Dufion, Koch, et plusieurs autres.

L'assemblée a décidé d'afficher dans tous les hôtels du Valais un avis invitant tous les naturalistes qui parcourent ce pays à faire part de leurs observations nouvelles au Comité de la Murithienne, en vue d'aider la connaissance de la flore de la contrée.

La question des jardins botaniques, ayant soulevé dans les journaux une discussion assez désagréable entre un botaniste étranger à notre canton et le Comité de la Murithienne, il est décidé qu'on passe à l'ordre du jour, vu que notre Société a pour devise : *Que la charité règne parmi nous.*

L'assemblée a décidé d'accorder aussi son appui à l'établissement d'une rocallie sur le terrain de l'hôtel de Bella-Tolla.

Des remerciements sont votés à M. Sella, à Zermatt, pour avoir bien voulu céder le terrain pour l'établissement d'un jardin dans cette localité, et à la commune, qui veut bien fournir les bois nécessaires pour la clôture de la propriété. Espérons que dans les circonstances analogues qui se présenteront bientôt pour d'autres jardins à établir, on trouvera de nombreux imitateurs.

Le Comité est ainsi constitué pour deux ans : MM. Wolf, professeur à Sion, président;

Ch. Favre, curé de Chandolin, vice-président;

Ch. Besse, professeur à Saint-Maurice, secrétaire-caissier;

Faust, pharmacien à Sion, bibliothécaire. Jaccard et Trippet (M. Favrat ayant donné sa démission), membres adjoints pour la rédaction du bulletin.

Sont nommés assistants du Comité pour l'établissement des jardins botaniques : MM. les députés Beck, docteur, à Monthey, et J.-M. de Chastonay, à Sierre. Cinq membres d'honneur sont choisis par l'assemblée : MM. le conseiller d'Etat Léon Roten, président de l'Instruction publique; le chanoine Deléglise, Rév. prévôt du Grand-Saint-Bernard; le docteur Christ, de Neuchâtel; le docteur Muller, professeur à l'Université de Genève; Greppin, directeur du jardin botanique.

15 candidats sont présentés et admis comme membres actifs.

De vifs remerciements sont votés au caissier pour la bonne gestion des finances de la Société. Des télégrammes de remerciements sont envoyés au Révérendissime Prévôt et à M. le Prieur du Grand-Saint-Bernard, en reconnaissance du bon accueil fait à la Société l'année dernière.

Zermatt est choisi pour la prochaine réunion. Il n'est point d'habitude de parler des détails du banquet; qu'il nous soit permis cependant de dire que l'entrain, la gaieté et la plus parfaite cordialité ne cessèrent d'animer ce repas, grâce aux vins d'honneur fournis copieusement par les cinq communes de la vallée. C. B. secrétaire.

A Zoug. — On travaille sans relâche au débâlement de la partie immergée. Une grande quantité de planches, de poutres et de meubles ont été ramenés à terre. Toutes les mesures ont été prises pour le prompt ensevelissement des victimes, lorsqu'on viendrait à en découvrir. Il s'est formé à la surface de l'eau une couche sombre exhalant l'odeur de putréfaction et qui empoisonne l'air des environs, d'autant plus que l'eau est tout à fait stagnante. On essaye l'emploi d'hydrates pour la renouveler quelque peu et lui donner du mouvement. Les maisons restées debout et qui ont été évacuées devront être démolies.

Jury agricole. — On écrit à la Suisse libérale à propos de l'Exposition d'agriculture :

« La liste des jurés fédéraux vient d'arriver de Berne; il paraît que le jury pour la race tachetée ne répond pas précisément à ce qu'en attendaient les agriculteurs de la Suisse romande, jugez plutôt : sur neuf jurés à nommer, il n'y en a que deux de la Suisse française, Fribourg compris. Mais par contre il y en a quatre de Berne. Ils ne s'oublient jamais, ces Messieurs! »

Petite chronique des cantons

Mardi après midi, au chemin des Bains, près de la Plaine (Genève) une des voitures lyonnaises faisant le service du tir a écrasé une petite fille de trois ans. L'enfant appartenait à une famille tenant une baraque sur le champ de foire. Il a été transporté dans une pharmacie, où M. le docteur Gœtz a constaté le décès. Le cadavre a été conduit à la morgue judiciaire.

Les courses de taureaux de mardi, à Genève, promettaient d'être très brillantes, un nombreux public occupant les gradins de l'arène et les taureaux les plus renommés, devant figurer aux exercices. A peine le premier animal avait-il paru que, poursuivant M. Dedieu d'une façon inattendue; il a failli tuer ce toréador. M. Dedieu a pu échapper au danger sans autre blessure qu'une contusion légère. Un docteur, présent à la représentation, lui a de suite donné quelques soins. Le toréador le Pouly est venu ensuite annoncer au public que la course était renvoyée à mercredi, le sol détrempé par la forte pluie de la nuit précédente ne permettant pas aux toréadors de courir assez vite.

Les pick-pockets continuent leurs exploits à Genève. Entre les journées de dimanche et lundi une douzaine de vols à la tire ont été signalés à la police, quelques-uns assez importants. Ainsi MM. Bozzo de Gènes et Bollati de Lugano ont été soulagés de leur porte-feuille qui contenaient plusieurs centaines de francs. Quelques montres ont aussi été volées. La police ne reste pas inactive. Dimanche 11 arrestations ont été opérées et lundi 15; quelques-uns de ces individus ont été surpris en flagrant délit.

Nouvelles de l'étranger

Lettre de Paris
(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 26 juillet.

Souvenir des croisades. — *Le général Boum.* — *Mobilisation.*

Pendant que la France officielle se mourait à la Chambre, intriguée par les émanations juives et maçonniques, la France chrétienne campait sur la plaine de la Champagne, sur le beau plateau de Châtillon, abritée par la statue triomphale qui vient d'élever en l'honneur du Pape des Croisades la pieuse initiative de S. E. le cardinal Langénieux.

Le cri des Croisades : *Dieu le veut* a retenti à nouveau sur cette terre privilégiée rappelant tant de grandeurs et de glorieux souvenirs. Ce cri résonnait victorieusement aux insultes des musulmans modernes, profanant outrageusement la terre de Clovis et la fille aînée de l'Eglise.

Nouveau Pierre l'Ermite, Mgr Freppel a célébré, avec l'éloquence de sa parole, devant un auditoire de 20,000 personnes, les trois grandes luttes entreprises par Urbain II pour le Règne de Jésus-Christ, pour la liberté de l'Eglise et pour le triomphe de l'Evangile.

Dans son exorde, l'éminent orateur sacré évoque les souvenirs du passé :

Nous assistons, dit-il, à l'une de ces scènes qui pénètrent et remuent jusqu'au plus profond de l'âme. Lieux et souvenirs, présent et passé, tout se réunit pour donner au spectacle dont nous sommes témoins un caractère d'incomparable grandeur.

Cette foule immense qui couvre les lieux où nous sommes, et, au milieu d'un concours de fidèles accourus de toutes parts, cette couronne de prêtres, ces princes de l'Eglise avec tout l'éclat et la dignité de leur sacerdoce, encore rehaussés par la présence du représentant du Saint-Siège; cette terre de Champagne devenue le rempart de la France; cette vallée de la Marne où, depuis les jours d'Attila jusqu'à notre temps, se sont joués tant de fois les destinées du pays; et, à l'horizon de cet antique manoir de Châtillon, berceau d'une gloire éclatante parmi toutes, Reims, les fonts baptismaux de Clovis, le sacre de vingt rois, le triomphe de Jeanne d'Arc; puis, dans le lointain de l'histoire, deux siècles de croisades, la Papauté, l'Ordre monastique, la trêve de Dieu, Rome et Cluny, Jérusalem et l'Orient; enfin dans ce cadre merveilleux, la grande et patriotique figure d'Urbain II, toute rayonnante des splendeurs de la sainteté et du génie : ah ! dites-moi s'il est possible de réunir dans une harmonie plus complète la nature et l'histoire, la religion et la patrie?

Dans tout son discours dominant ces accents superbes qui font vibrer les sentiments et provoquent des acclamations enthousiastes.

Vingt trois évêques et prélats assistaient à cette touchante manifestation, parmi lesquels votre vénéré évêque, Mgr Mermillod.

Descendant de ces hauteurs serènes, nous nous retrouvons en face de la fourberie et des astuces humaines. C'est Boulanger, l'enfant terrible de la démagogie, remplissant le monde de ses fait et gestes. Contre cette cible mouvante, les partis décochent leurs traits; ses amis d'hier le passent à d'autres, en attendant que ceux-ci en trouvent le placement après en avoir exploité les dernières bribes.

Ayant annoncé dans la France que le grrand général s'était refusé à un coup d'Etat sollicité par 94 généraux et les délégations de la Droite, l'auteur anonyme de ces énonciations s'est attiré de belles collections de gifles parmi lesquelles la suivante de Paul de Cas-sagnac :

« Oui, il faut en finir, mais en finir avec ceux qui tentent de déshonorer l'armée française en faisant dire que 94 généraux se sont offerts pour faire la plus ignoble des basognes, pour trahir la France au moment même où l'on redoutait une invasion et pour la livrer à un homme sans talent, sans gloire, sans valeur, et dont le nom n'est bon désormais qu'à faire concurrence à l'Amér Picon, sur des boutelles débouchées dans les plus infects estaminets.

Oui, il faut en finir avec ces dénonciateurs imprudents qui accusent tout un parti d'avoir essayé de pousser un ministre à la trahison.

De pareils procédés, quand on n'a pas les preuves en mains et quand surtout on ne les fournit pas après les avoir offertes, sont ignominieux pour la presse tout entière. C'est une honte!

Il faut en faire justice et sans pitié.

M. Spuller a été surpris, quoique ministre des cultes, en flagrant délit de mensonge et d'inconvenance. Le 16 juillet, le gros bâton manifestait à la tribune française son étonnement de n'avoir pas reçu de Mgr Fava une réponse à sa lettre envoyée deux jours avant. Or, la lettre en question, dont Mgr Fava a pris connaissance dans les journaux, a été écrite et expédiée de Paris le 14 juillet. C'est bien là le comble du cynisme et de l'impitoyé.

La mobilisation aura lieu. L'on a senti le besoin de dépenser dix millions pour affronter tous périls intérieurs et extérieurs de ce genre d'opération.

Dans quelle région se fera cette mobilisation partielle d'un corps d'armée?

Au ministère de la guerre, on déclare que, pour stimuler l'évaluation de l'armée, le corps soumis à la mobilisation ne sera désigné qu'au dernier moment et par voie de tirage au sort.

Mais, dans les couloirs de la Chambre, on assurait que ce choix était arrêté d'avance et porterait sur une région réactionnaire (le 11^e corps d'armée, par exemple, dont le chef-lieu est à Nantes), qui serait ainsi punie de donner la majorité aux candidats de la droite.

Canton de Fribourg

Un nouveau don à S. S. Léon XIII.

Nous annonçons dernièrement que la Commission spéciale, nommée à cet effet par S. G. Mgr Mermillod, avait approuvé, après une minutieuse expertise, la statue-plâtre qui servira de modèle définitif pour l'exécution de la statue en marbre de Carrare, qui doit représenter le B. P. Canisius, prêchant aux populations fribourgeoises le dévouement et la fidélité à la Sainte Eglise romaine. Ce magnifique cadeau, que le peuple si catholique du canton de Fribourg destine au Jubilé sacerdotal du Souverain Pontife, sera, dans quelques semaines d'ici, exposé à la vénération publique, avant d'être dirigé sur Rome.

Un autre présent, que les membres suisses de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus ménagent à l'auguste Jubilaire, nous a été montré récemment. C'est un superbe calice à forme gothique, orné de grenats et de turquoises et renfermé dans un riche écrin. La coupe porte en couronne ces mots : *Si quis sicut ventus ad me* (Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi!) Le pied, richement ciselé, laisse voir sur la partie antérieure de ses feuillures cette grande parole de l'Homme-Dieu : *Panis quem ego dabo caro mea est primum vita* (Le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde). Sur le nœud de la tige, on lit ces trois mots, qui furent comme la devise de la plupart des pontifes romains : *O Crux ave!* (Salut à Croix!) Enfin on a gravé sous le pied du calice : *offert à Sa Sainteté Léon XIII par la Garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus en Suisse* et, sous la patène, ces quatre mots, qui résument si bien l'histoire de l'Eglise catholique : *triumphus crucis vexillum salutis* (Le triomphe de la Croix est l'étendard du salut).

Le Valet. — Hier soir, les rues de notre ville étaient remplies d'une joyeuse animation. MM. les étudiants du Collège Saint-Michel terminaient leur année scolaire par le traditionnel cortège aux flambeaux qui signifie : adieu les études! *Valete studia.*

Dans toutes les rues du parcours, des feux de Bengale éclairaient de leurs intenses et variées le passage des nombreux jeunes gens, précédés de halbardiers à pied et à cheval et de l'excellente musique du Collège.

Arrivé devant le domicile de M. le conseiller d'Etat Python, le cortège a fait halte, pour présenter à M. le directeur de l'Instruction publique les hommages de la jeunesse studieuse. Le jeune orateur qui s'est fait ici l'interprète de ses camarades, M. Collomb, de Portalban, s'est acquitté de sa tâche dans un discours animé du souffle d'une conviction qui inspirent à la fois la religion, le patriotisme et l'enthousiasme d'une âme juvénile.

M. le directeur de l'Instruction publique a pris ensuite la parole. Son discours, écouté avec la plus vive attention par la foule considérable qui se pressait dans la rue, a été un véritable programme d'homme d'Etat. L'orateur a été vivement applaudi lorsque, parlant de l'Université, il a dit : Nous la voulons, cette Université, et nous l'aurons.

On a aussi beaucoup remarqué dans ce discours le passage où M. Python a énoncé sa résolution de travailler au développement des études professionnelles. Fortifier les hautes études, favoriser la renaissance du travail et de l'industrie, rendre à la ville de Fribourg la prospérité qu'elle eut au temps de ses anciennes industries et plus tard au temps glorieux du Pensionnat, tels sont les points principaux et caractéristiques du programme développé par le nouveau directeur de l'Instruction publique.

Un morceau de fanfare et des fusées d'artifice ont suivi les applaudissements qui ont accueilli ce discours.

Le cortège s'est ensuite arrêté devant l'évêché, et un éloquent discours de M. Ober-son a exprimé à S. G. Mgr Mermillod la vénération de la jeunesse catholique pour le chef du diocèse. Monseigneur a répondu par une de ces allocutions pleines de cœur et d'à propos dont il a le secret, puis toute la foule s'est agenouillée pour recevoir la bénédiction de Sa Grandeur.

La victime du Kaisereck. — La nouvelle d'un accident au Kaisereck se vérifie.

Mardi, la préfecture de Tavel a relevé le cadavre d'un jeune homme qui s'est tué dans cette montagne en voulant cueillir des edelweiss.

Pour le moment, son identité n'est pas encore établie. On suppose que c'est un M. Schaffer, dont le père habite la ville de Berne.

Nos tireurs à Genève. — Voici les noms des tireurs fribourgeois qui, jusqu'à hier soir, mercredi, ont obtenu les primes pour 200 cartons, soit la grande coupe, avec médaille d'argent :

- MM. Stucky, armurier.
- Kolly, Pierre.
- Page, François.
- Corbond, Théodore.
- Christinaz, Alphonse.

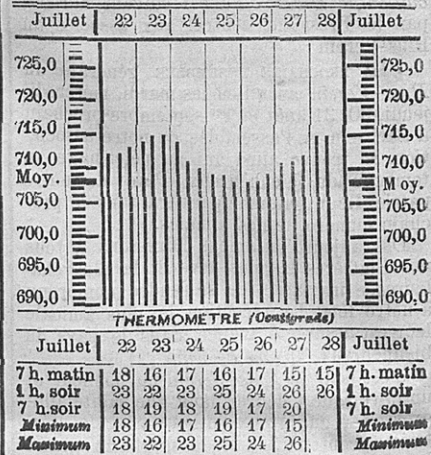
Ecole Vogt. — Les examens des élèves de l'école Vogt auront lieu vendredi, 29 juillet, à 10 heures du matin, dans la grande salle de l'école des filles. Le Comité prie les personnes qui s'intéressent à cette institution de bien vouloir honorer ces examens de leur présence. (Communiqué)

Quiconque cherche à combattre des remèdes réels, ne rend certes pas un service à la classe moins bien située. Aussi longtemps que nous sommes à même de nous souvenir, il y eut toujours, dans chaque famille, des remèdes domestiques. En proportion des progrès de la science, ces remèdes ont été également améliorés et l'onguent de berger ou « la potion de la vieille femme » sont remplacés par des remèdes éprouvés et recommandés par des hommes compétents. C'est ce qu'on peut notamment dire des Pilules suisses du pharmacien R. Brandt qui ont su gagner déjà, depuis tant d'années, la faveur du public. Les premières autorités médicales et des centaines de praticiens les ont recommandées comme le purgatif le plus agréable, le plus efficace et le plus inoffensif. Qu'on ne se laisse donc pas influencer par des publications ou déclarations malveillantes; qu'on fasse plutôt un essai avec les Pilules suisses qui se vendent dans les pharmacies à 1 fr. 25 cent. la boîte et on verra que l'avis des médecins sera confirmé. (O. 557/448/129)

Rhum de la Jamaïque vieux
(O. 225) à 4 francs la bouteille
chez JEAN KAESER, à FRIBOURG.

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 7 h. du soir.



Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité ORELL-FUSSLI & C Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

**TRAIN DE PLAISIR
BERNE-GENÈVE**

au tir fédéral à Genève
Samedi 30 juillet 1887
A PRIX RÉDUITS

Berne	départ	3 h. — m. soir.
Bümplitz	>	3 h. 13 m. >
Therishaus	>	3 h. 23 m. >
Flamatt	>	3 h. 33 m. >
Fribourg	>	4 h. 15 m. >
Genève	arrivée	7 h. 40 m. >

Retour par tous les trains comportant la classe du billet jusqu'au 6 août.
Prix du billet, aller et retour :
III cl. 8 fr. — (au lieu de 14 fr. 45).
II cl. 11 fr. 50 (au lieu de 19 fr. 75).
Vente des billets à Berne : Café de l'hôtel de France et au guichet de la gare.
Billets sont envoyés contre mandat-poste.
(O. 604) (O. Fr. 1107)

**Café-Brasserie du Boulevard
RESTAURANT**

Madame STECK, propriétaire
49, boulevard de Plainpalais, 19
GENÈVE
BIÈRE DIPLOMÉE
DE
BEAUREGARD, Fribourg
Vin de premier choix (602)

AVIS AU PUBLIC

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et des environs qu'à partir de ce jour, il a pris possession de l'ancienne boucherie Richter, au Stalden, à Fribourg. Il s'efforcera d'acquiescer la confiance de l'honorable public en lui fournissant toujours des marchandises bonnes et fraîches. (O. 603)

Fribourg, le 27 juillet 1887.
Se recommande :
Charles-Martin Roux, boucher.

Changement de domicile

L'honorable public est avisé que la Librairie-Papeterie M. PAGE, Fribourg, est transférée à la Rue de Lausanne, N° 62 (à côté de l'hôtel du Faucon). (O. 598/476)

CORDONNERIE POPULAIRE
LIQUIDATION
de toutes les chaussures d'été à très bas prix, telles que :
Bottines en lasting, souliers Richelieu en cuir et étoffe, pour hommes, dames et enfants. Bain de mer, pour hommes, dames et enfants. Pantoufles en canevas, etc., etc.
Souliers d'ordonnance militaire. (O. 582)
Caoutchoucs Lown Tennis
71, Rue des Epouses, en face de Saint-Nicolas, 71

EXPLICATION GENERALE
DU CATÉCHISME
DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE
Par D. GARCIA-MAZO
PRÉDICATEUR DE LA COUR D'ESPAGNE
M. B.-P. GALTIER
SON BIOGRAPHE ET TRADUCTEUR PRIVILÉGIÉ DE SES ŒUVRES
1 volume in-12 très compacte, contenant la matière d'un fort volume in-8
Prix : franco-poste : 2 fr. 50.
L'ouvrage que nous annonçons a été accueilli en Espagne avec une sorte d'enthousiasme. Or, quand il s'agit de juger une œuvre théologique, on peut s'en rapporter avec une entière confiance aux appréciations de l'évêque d'Espagne, dont la science théologique est depuis longtemps devenue proverbiale. Quant à la traduction que nous offrons au public, nous croyons pouvoir assurer qu'elle est à la hauteur de l'original. Elle a reçu de Mgr l'évêque de Rodez une approbation des plus flatteuses.
En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg

En vente à l'Imprimerie catholique
L'éboulement de Zoug
(AVEC UN PLAN ET DEUX VUFS EN COULEUR)
PRIX : 1 franc.

Vente juridique
Lundi prochain, le 1^{er} août, à 1 heure de l'après-midi, à l'auberge de Farvagny-le-Grand, on vendra aux enchères publiques quantité de vins en tonneaux et en bouteilles, liqueurs diverses, une jument de 5 ans, une vache et deux pores.
Fribourg, le 26 juillet 1887.
Par ordre :
Grefre du Tribunal de la Sarine.
(O. 601/480)

Goutte, rhumatisme
Affections de l'épine dorsale. Affections des glandes. Maladies du système nerveux; douleurs sciaticques; mal de reins. Maux de tête. Toux; enrouement; respiration gênée. Maladies du bas ventre, crampes. Tristesse; agacement des nerfs, etc., etc. Traitement aussi par correspondance; remèdes inoffensifs. (O. 405/319/89)
Brémicker, méd. prat., Glaris (Suisse). Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison.

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE
NOUVELLE COLLECTION
de livres historiques
In-8, de 193 à 203 pages, encadrements rouges, nombreuses illustrations.
Prix du volume broché : 2 francs.

VOLUMES PARUS
CHARLEMAGNE
dans l'Histoire et dans la Légende
par G. MAILLARD DE LA COUTURE

GODEFROY DE BOUILLON
et la première croisade
par G. MAILLARD DE LA COUTURE

CHRISTOPHE COLOMB
et la découverte du Nouveau-Monde
par Paul de JORIAUD

JEAN BART
et la Guerre de Course sous Louis XIV
PAR PAUL DE JORIAUD

Le Pèlerinage fribourgeois à Sachseln
Brochure de 64 pages
Prix : 20 centimes